



N° 2024\_076

## FINANCES – Clôture du budget Caisses des Ecoles

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 8 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 18 novembre 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Jean-Marc MASSE.

En exercice : 21  
Quorum : 11  
Présents : 18  
Votants : 19

### Excusé :

Sébastien GALERON

### Absents :

Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

### Pouvoir :

Sébastien GALERON ..... Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'article 212-10 du code de l'Éducation autorisant la dissolution de la caisse des écoles lorsqu'elle n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes, pendant plus de trois années ;

**Considérant** qu'il n'y a plus de vote de budget, pour la caisse des écoles depuis l'année 2021 ;

**Considérant** qu'il n'y a plus d'écritures depuis 2020 sur ce budget et que les dépenses sont transférées sur le budget de la commune.

***Il est proposé aux membres du Conseil municipal :***

**1°/ DECIDER** la dissolution de la caisse des écoles, sa clôture interviendra à l'issue de l'année 2024,

**2°/ D'AUTORISER** le transfert de l'actif et le résultat de clôture d'un montant de + 1052.75 € de la caisse des écoles vers le budget communal,

**3°/ D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document afférent à cette délibération.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **22 NOV. 2024**

Le Maire,



**Frédéric CUILLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **22 NOV. 2024**  
Et de l'affichage le **22 NOV. 2024**

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA